

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 64/126/SPCG modifiant et complétant l'arrêté n° 61/29/SPCG du 17 mars 1961 portant organisation du Corps territorial du Service de l'Élevage

n° 64/126/SPCG

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
14 octobre 1964

Numéro JO
n° 2 du 31/12/1964

Date du numéro
31 décembre 1964

TEXTE INTÉGRAL

L'appellation «infirmier adjoint vétérinaire» est substituée à celle « d'aide infirmier vétérinaire » du cadre de la catégorie E du Corps territorial du Service de l'Élevage organisé par arrêté n° 61/29/SPCG du 17 mars 1961. La hiérarchie du personnel du Cadre de la catégorie E du Corps territorial du Service de l'Élevage est fixé comme suit : Le présent arrêté, prend effet pour compter du 1er juillet 1964.